

# Vente terrain et permis de construire du nouveau propriétaire

## Par ginois laetitia, le 25/01/2018 à 11:19

# Bonjour

J'ai mis en vente un terrain qui s'est très vite vendu cela fait 7mois que ça traîne suite à un problème de parcelle ,mmaintenant tout est réglé la mairie à autorisé la futur construction et les voisins ne s'oppose pas à une futur construction...ppensant qque ça allait maintenant aller très vite (après 7mois ça commence à faire long) on me dit (agence) qu'il faut que j'attende encore que le futur propriétaire ai son permis de construire!! Est ce normal? A partir du moment où tout est réglé au niveau mairie et géomètre je n'ai plus rien à voir quand au futur permis de construire du nouveau propriétaire non?j'attende

Merci de vos réponse

Cordialement

# Par Visiteur, le 25/01/2018 à 11:29

#### Bonjour,

vous attendez quoi en fait ? Vous avez vendu ce terrain, vous avez été payé ? Donc à partir de là, je ne vois pas bien en quoi cela vous concerne...?

## Par ginois laetitia, le 25/01/2018 à 11:36

Justement je n'ai pas signé et donc pas ete payé l'agence me dit que pour signér et finaliser la vente il faut attendre que le futur propriétaire est son permis de construire